

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Séance du 18 décembre 2023

Délibération n° 2023 – 18/12/2023 – 23

*Eléments probants du potentiel valorisable de l'activité recherche
des unités de recherche*

- VU le code de l'éducation
- VU l'article 256 du code général des impôts indiquant que les activités de recherche fondamentale ou appliquées menées par des organismes publics ou privés entrent dans le champ d'application de la TVA.
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne du 25/03/2019 précisant les modalités de déductibilité de la TVA pour les dépenses du secteur recherche scientifique à compter du 1^{er} janvier 2019.
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la recherche rendu en sa séance du 5 décembre 2023

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 30 Quorum : 15 Membres présents : 16 Membres représentés : 2 Total : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les éléments probants du potentiel valorisable de l'activité recherche des unités de recherche.**

Dijon, le 19 décembre 2023

Le Président de l'université de Bourgogne



Vincent THOMAS

P.J. : Eléments probants du potentiel valorisable de l'activité de recherche des unités de recherche

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

ELEMENTS PROBANTS DU POTENTIEL VALORISABLE DE L'ACTIVITE DE RECHERCHE DES UNITES DE RECHERCHE - UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Références :

- *Article 256 du Code Général des Impôts indiquant que les activités de recherche fondamentale ou appliquées menées par des organismes publics ou privés entrent dans le champ d'application de la TVA.*
- *Délibération du Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne du 25/03/2019 précisant les modalités de déductibilité de la TVA pour les dépenses du secteur recherche scientifique à compter du 1er janvier 2019.*

Synthèse globale des indicateurs venant attester du potentiel valorisable au sein des unités de recherche sous (co)-tutelle de l'université de Bourgogne – année 2022 (source : fiches de caractérisation annuelles des laboratoires)

PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES 2022	
Typologie	Nombre (année civile 2022)
Publications	
Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées	1529
Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées	69
Articles dans des revues sans comité de lecture	133
Communications	
Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou international	177
Communications avec actes dans un congrès international	311
Communications avec actes dans un congrès national	121
Communications orales sans actes dans un congrès international ou national	270
Communications par affiche dans un congrès international ou national	175
Ouvrages	
Ouvrages scientifiques (ou chapitres de ces ouvrages)	281
Ouvrages de vulgarisation (ou chapitres de ces ouvrages)	27
Directions d'ouvrages ou de revues	101
Rapports	31
N° spécial revue	2

VALORISATION - Ressources d'origine privée - Exercice 2022

Chiffres d'affaires année 2022	Montant gestion UB	Nombre contrats	Montant gestion SATT Sayens	Nombre contrats	Montant gestion autres
Revenus de licences		31	560 363,74 €	2	36 117,00 €
Contrats de prestations et de R & D		401	2 436 401,91 €	202	1 557 059,28 €
Plateformes	259 333,00 €	351	1 067 885,46 €		
Publications	176,73 €			143	
Formation	39 244,00 €				
Total	298 753,73 €	783	4 064 651,11 €	347	1 593 176,28 €

Brevets année 2022	Nombre de brevets gestion SATT Sayens	Nombre de brevets gestion autres
Brevets prioritaires : (portefeuille de brevets et de demandes en cours)	6	5
Brevets internationaux : (portefeuille des procédures et demandes en cours)	4	27

Dépôts de brevets / Entreprises dans l'année 2022	Nombre
Dépôt de brevets prioritaires et demandes d'extension dans l'année (tous gestionnaires)	3
Entreprises créées dans l'année	1
Entreprises encore en activité (sur les entreprises créées depuis 10 ans)	6
Entreprises hébergées au sein des unités	4